

La Présidente

Le 31 mars 2026

**CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Installation des instances et quelques autres points**

Madame, Monsieur,

Le conseil communautaire se tiendra le :

**Mardi 7 avril 2026,**  
**A 19h00 (horaire exceptionnel)**  
**A Couëtron-au-Perche (salle des fêtes de Souday),**

L'ordre du jour sera le suivant :

**0. Assemblée, gouvernance et statuts**

- a) Installation du conseil communautaire ;
- b) Election du président de la Communauté de communes des Collines du Perche ;
- c) Composition du bureau communautaire ; détermination du nombre de vice-président(s) et de membres ;
- d) Election des vice-président(s) et des membres du Bureau communautaire ;
- e) Lecture de la charte des élus locaux ;
- f) Représentation de la communauté dans les instances et organismes extérieurs ;
- g) Validation du compte-rendu du conseil du 05 mars 2026 ;
- h) Décisions du bureau et de la présidente ;
- i) Installation de la conférence des maires ;

**1. Aménagement du territoire, urbanisme, habitat**

- a) EPFLI, adhésion de la communauté de communes du Bonnevalais
- b) EPFLI, adhésion de la communauté de communes de Chabris – Pays de Bazelle

**2. Patrimoines : bâtiments et voirie, projets d'investissement**

- a) Xxx ;

**3. Action économique et tourisme**

- a) Xxx

**5. Services : lecture publique, Espace de vie sociale, Petite enfance, Jeunesse et France-Services, Action culturelle et vie associative**

- a) Médecins solidaires, accueil d'un centre de santé à la maison médicale ;

**6. Scolaire et périscolaire**

- a) Xxx

**7p. Administration générale, finances et ressources humaines (partie)**

- b) Xxx

Je vous remercie par avance d'assister à cette réunion et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Karine GLOANEC MAURIN

